

Elections manquées et nouveaux massacres au Cameroun

Le Cameroun connaît à son tour les ratissages dans la région d'Eséka et de la Sanaga-Maritime. « Les Services de Sécurité peignent les villages un par un », déclare le haut-commissaire socialiste Messmer. A l'approche des forces de répression, la population a quitté les villages, se réfugiant dans la forêt.

Voici la situation 15 jours après les élections pour une nouvelle Assemblée territoriale qui devait marquer une étape maîtresse dans l'apaisement de la situation et le règlement de la question camerounaise.

Le ministre socialiste Defferre, protagoniste d'une politique « libérale », « éclairée », à l'opposé de son camarade Lacoste, rappela du Cameroun le gouverneur Roland Pré, auteur de la provocation de mai 1955 qui servit de prétexte à des fusillades, à la répression généralisée et à l'interdiction de l'organisation nationaliste avancée, l'UPC.

Le nouveau gouverneur Messmer devait sortir le pays de l'impasse, la pression des masses en faveur de l'indépendance se renforçant sans cesse au point de conduire les dirigeants d'organisations modérées, proches de l'Administration, à constituer une Union nationale qui s'opposait à l'application de la loi-cadre, réclamait l'amnistie totale en faveur des militants de l'UPC et l'élection d'une Assemblée nationale constituante. Pour faire face à cette cam-

pagne, Defferre prononça la dissolution de l'Assemblée territoriale préfabriquée, composée de fantômes et fixa de nouvelles élections au suffrage universel et au collège unique cette fois pour le 23 décembre.

Ces élections pouvaient avoir une signification dans la mesure où le truquage traditionnel était banni et où l'amnistie générale et la révocation du décret de dissolution de l'UPC permettait au principal mouvement du pays de faire acte de candidature. Le libéralisme éclairé du ministre socialiste ne pouvait aller aussi loin. L'UPC clandestin lança dans ces conditions le mot d'ordre de l'abstention et ce fut la reprise des fusillades et de la répression en cours actuellement.

L'Administration se déclare très satisfaite des 50 % d'abstentions qu'elle considère comme un succès. L'Administration a le triomphe modeste. On la comprend. Dans la capitale économique du pays, à Douala, sur 69.000 inscrits, on compte 14.000 votants. C'est dire l'influence, la puissance de l'UPC. Dans les villages, l'Administration a des moyens plus efficaces et moins voyants de contraindre la population à se rendre dans les bureaux de votes et on peut aisément y « préparer » les urnes au besoin.

A une impasse, Defferre a substitué une autre impasse.

Vive la Fédération Nord-Africaine du Travail

Les travailleurs français doivent saluer la rencontre à Rabat, des dirigeants des trois centrales tunisienne, algérienne et marocaine en vue de jeter les bases d'une Fédération nord-africaine des travailleurs. Une telle organisation se trouverait rapidement à l'avant-garde de la révolution nord-africaine, œuvrant à l'émancipation totale des grandes masses déshéritées des villes et des campagnes pour qui la révolution est loin d'être achevée en Tunisie et au Maroc.

L'organe capitaliste « Les Echos » fait, sur cet événement, le commentaire suivant :

En fait, cette réunion traduit une tentative des leaders syndicaux nord-africains pour déborder les pouvoirs politiques de Tunisie et du Maroc et prendre en Algérie une importance accrue.

On peut prévoir un net freinage dans leurs projets par les gouvernements de Tunisie et de Rabat, et une surveillance attentive de leurs entretiens par le gouvernement français.

La destitution de Ben Salah de son poste de secrétaire général de l'UGTT, décidée sous l'impulsion de Bourguiba, sans attendre son retour à Tunis, témoigne de la différenciation de classe qui commence à percer dans ces nouveaux Etats.

Pourquoi Guy Mollet a fait saisir « L'Etudiant d'Afrique Noire »

Le gouvernement Mollet a fait saisir l'organe de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler le remarquable effort déployé par ces étudiants en vue de dégager une plate-forme de combat visant à l'indépendance de l'Afrique. Luttant au coude à coude avec leurs camarades algériens et nord-africains, ces étudiants ont été conduits à dénoncer vigoureusement l'attitude des ministres africains au service de Guy Mollet et la plupart des parlementaires d'Afrique.

Les étudiants d'Afrique noire se placent à l'avant-garde du mouvement nationaliste afri-

cain sûrs d'être les véritables interprètes des aspirations des masses de leurs pays. Ils dénoncent l'opportunisme des dirigeants actuels du mouvement et leur collusion avec le colonialisme. M. le ministre Houphouët-Boigny, président du RDA, ne trouve pas à son goût ces prises de position très fermes de la jeunesse étudiante qui incarne l'avenir du pays. Diverses manœuvres d'intimidation étant restées sans résultat, les ministres africains n'ont pas craint de passer à la répression contre leurs jeunes compatriotes et d'attenter à la liberté de la presse.

Notre parti a protesté énergiquement contre

les mesures arbitraires qui frappent les Etudiants africains. Nous renouvelons, ici, notre protestation et exprimons notre entière solidarité envers ces camarades.

Le texte visé par la saisie serait un manifeste signé par plus de mille étudiants africains, adressé au Congrès du RDA qui devait se tenir à Bamako, et que les dirigeants du RDA viennent de reporter fort opportunément à une date ultérieure.

Nous sommes en mesure de citer ce manifeste. Ce document remarquable que Houphouët-Boigny craint fort, mérite d'être connu largement.

Ce que nous aurions voulu dire à Bamako

— Ce que l'Afrique ne pardonnera jamais à M. Houphouët-Boigny, — malgré ses éminentes qualités — c'est que, lui ministre, on ait pu expédier allègrement des mercenaires africains sur les champs de bataille d'Algérie pour servir de « chiens de garde du colonialisme ».

— Ce que l'Afrique ne pardonnera jamais à M. Houphouët-Boigny, c'est que, lui ministre, on ait pu procéder à l'enlèvement de Ben Bella sans qu'il ait eu la saine réaction de M. Savary.

— Il est inadmissible que sous l'œil de nos parlementaires et singulièrement ceux du RDA, on ait pu garder injustement Claude Gérard en prison durant onze semaines.

Nous considérons comme une honte et une abomination, qu'avec l'approbation de nos « élus » on fait débarquer à Port-Saïd des troupes de tirailleurs « sénégalais » que les amateurs de cinéma ont pu « contempler » en actualité sur les écrans français et britanniques.

Il est désolant de voir certains de nos ministres, députés et leaders politiques :

— Nouer d'amoureuses alliances avec le patronat colonialiste.

— Cautionner par exemple, de leur silence, le procès intenté à l'hebdomadaire « Afrique Nouvelle » par certains gros planteurs de la Côte d'Ivoire, parce que des journalistes honnêtes et courageux ont dénoncé une misère et une injustice.

— Placer à la tête des nouvelles municipalités, notamment à Abidjan, non des représentants des masses misérables, mais plutôt l'état-major de certains groupes d'exploiteurs notoires, absolument dénués de tout sens social africain.

— Nous déplorons vivement que le Ministre délégué à la Présidence du Conseil ait cru devoir approuver et contresigner le texte portant création de la fantôme République Autonome du Togo alors qu'une telle initiative tend à consacrer définitivement la division du peuple togolais et à lui refuser (au mépris des directives de l'organisation des Nations-Unies), l'exercice normal de sa souveraineté.

Nous redoutons par dessus tout que certains de nos hommes politiques n'envisagent déjà comme solution à nos exigences l'extension, à tous les territoires africains, de l'actuel statut du Togo : ce qui — bien

entendu — constituerait l'expédient suprême et la faute la plus impardonnable.

Il est inadmissible qu'un ministre africain — donc par définition un homme colonisé — accepte sans sourciller de patronner la création et l'organisation de nouvelles colonies au Sahara.

Nous considérons enfin comme un crime et une trahison le fait que — en présence de nos parlementaires, MM. Dicko et Houphouët étant ministres, on ait pu sans se heurter à aucune protestation, accorder une aide substantielle aux bouilleurs de cru, pour favoriser l'exportation de l'alcool en Afrique Noire (Cf. JORE, avis p. 6260, n° du 5 janvier 1956).

Tout cela nous aurions aimé le dire à Bamako, mais nous appréhendons volontiers qu'on s'acharnera par tous les moyens à étouffer notre message.

Est-ce à dire que les jeunes doivent se décourager? Non point.

Il est vrai que plusieurs de nos députés vont partout criant que l'Indépendance est un non-sens, un « miroir à alouettes », que seuls des plans réformistes comme la loi-cadre nous sauveront.

Nous affirmons pour notre part que l'Indépendance politique d'un peuple est la condition première de toute réorganisation économique et sociale profonde.

Nous disons qu'il faut être maître chez soi pour prétendre décider quelque mesure économique et efficace.

La preuve? — Ce n'est pas la Tunisie Coloniale ou la Tunisie de l'autonomie interne qui nationalise les biens habous, supprime la polygamie, réorganise l'Enseignement sur une base nationale, c'est la Tunisie Indépendante.

— Ce n'est pas le Maroc Colonial qui s'attaque aux féodaux et réforme la justice : c'est le Maroc Indépendant.

Et si d'aventure, il se trouve au Congrès du R.D.A. une majorité pour se prononcer contre l'Indépendance des Territoires africains.

— C'est parce que le problème aura été mal présenté aux Délégués ;

— C'est parce que l'inacceptable politique d'assimilation ou plutôt l'éternelle politique d'asservissement aura trouvé ses plus brillants avocats parmi ceux que nous avons élus pour la combattre ;

— C'est enfin parce que la vaine ambition, la mauvaise foi, la peur, l'ignorance et la corruption auront encore provisoirement triomphé.